

#### Annexe 1 : Détail des actions

Mise en œuvre d'actions dans le cadre de la démarche GERPLAN  
Commission Permanente du 20 octobre 2023

#### **Attribution d'aides :**

##### Territoire Sud Alsace, Saint-Louis, Sundgau, Thur Doller

La commune de SEPPOIS-LE-BAS sollicite une subvention de 524 € en investissement pour la plantation d'arbres en zone urbaine pour lutter contre les îlots de chaleur.

La Maison de la Nature du Sundgau sollicite une subvention de 6 683 € en fonctionnement pour l'organisation de séjours pour les adolescents pour la mise en valeur et la préservation de l'environnement à l'échelle du territoire.

Saint-Louis Agglomération sollicite une subvention de 1 000 € en fonctionnement pour des actions de sensibilisation du grand public à la préservation de la biodiversité réalisées par la Petite Camargue Alsacienne.

Saint-Louis Agglomération sollicite une subvention de 8 800 € en investissement pour une commande groupée d'arbustes et de fruitiers haute tige à destination des habitants du territoire.

La commune de WILDENSTEIN sollicite une subvention de 4 784 € en investissement pour la réalisation d'un muret en pierres sèches de 52 m<sup>2</sup>.

La commune de KOETZINGUE sollicite une subvention de 1 265 € en investissement pour la plantation d'arbres en zone urbaine.

La commune de LARGITZEN sollicite une subvention de 689 € en investissement pour la plantation d'arbres fruitiers et d'arbustes.

La commune de VIEUX-THANN sollicite une subvention de 2 760 € en investissement pour la réalisation d'un muret en pierres sèches de 30 m<sup>2</sup>.

La commune de ASPACH-MICHELBAACH sollicite une subvention de 2 848 € en investissement pour la valorisation environnementale de deux sites.

La commune de ASPACH-LE-BAS sollicite une subvention de 1 567 € en investissement pour la valorisation environnementale de deux sites.

La commune de SAINT-LOUIS sollicite deux subventions comme suit en investissement :

- d'un montant 2 661 € pour la renaturation de milieux secs et humides en zone urbaine,
- d'un montant de 518 € pour l'acquisition d'une parcelle en zone ENS.

La commune de THANN sollicite une subvention de 3 998 € en investissement pour la valorisation environnementale de plusieurs sites et l'installation d'un hôtel à hirondelles.

La Communauté de Communes de Saint-Amarin sollicite deux subventions comme suit en fonctionnement :

- d'un montant de 1 073 € pour l'organisation et la communication autour d'une commande groupée d'arbustes et de fruitiers haute tige à destination des habitants du territoire,
- d'un montant de 714 € pour l'animation et la formation d'écojardiniers.

La Communauté de Communes Sundgau sollicite deux subventions comme suit en investissement :

- d'un montant de 1 503 € pour la mise en place de fascines vivantes le long d'un verger intercommunal,
- d'un montant de 2 390 € pour la requalification paysagère de différents sites.

La Communauté de Communes de Thann-Cernay sollicite deux subventions comme suit en fonctionnement :

- d'un montant de 1 478 € pour l'organisation et la communication autour d'une commande groupée d'arbustes et de fruitiers haute tige à destination des habitants du territoire,
- d'un montant de 568 € pour l'animation et la formation d'écojardiniers.

La Communauté de Communes Sud Alsace Largue sollicite une subvention de 1 070 € en fonctionnement pour l'accompagnement par la maison de la nature du fleurissement et la végétalisation d'un espace aux abords de l'école de PFETTERHOUSE.

#### Territoire Agglomération de MULHOUSE

L'association des arboriculteurs de KINGERSHEIM sollicite une subvention de 959 € en investissement pour la plantation d'une quarantaine d'arbres fruitiers dans leur verger école.

La commune de RIEDISHEIM sollicite une subvention de 3 600 € en investissement pour une commande groupée d'arbres et d'arbustes à destination des habitants de la commune.

La commune de MULHOUSE sollicite une subvention de 3 916 € en investissement pour la plantation d'arbres et d'arbustes en zone urbaine.

L'association Arbo Nature MULHOUSE et environs sollicite une subvention en investissement de 773 € pour l'acquisition d'un broyeur et d'un presseur hydraulique.

#### Territoire Centre Alsace

La Communauté de Communes du Val d'Argent sollicite deux subventions comme suit en investissement :

- de 2 400 € pour une commande groupée d'arbres fruitiers à destination des habitants du Territoire,
- de 1 312 € pour la plantation d'arbres fruitiers.

La commune de ORBEY sollicite une subvention de 6 400 € en investissement pour une commande groupée d'arbres fruitiers à destination des habitants de la commune.

#### Territoire Région de COLMAR

La commune de HETTENSCHLAG sollicite une subvention de 1 836 € en investissement pour l'aménagement paysager de différents sites.

La commune de VOLGELSHEIM sollicite deux subventions comme suit en investissement :

- d'un montant de 3 119 € pour l'aménagement paysager du périscolaire,
- d'un montant de 1 038 € pour la plantation d'arbres sur différents sites.

La commune de WASSERBOURG sollicite une subvention de 3 128 € en investissement pour la réhabilitation d'un muret en pierres sèches.